

enlevant toutes les extrémités saillantes du foin, qu'on peut jeter sur le sommet, où elles se conserveront mieux, sous le chaume et ne retiendront pas l'humidité les jours de pluie ou de brume.

Voici comment se fait la couverture : on met en botte de la paille, par temps perdu, et on prépare des cables — il ne faut pas remettre cette besogne au temps où l'on construit le meulon—des fougères, des roseaux et toutes autres plantes de haute croissance font aussi bien que de la paille. Le couvreur étant monté sur le toit, on lui tend les bottes de paille avec



Fig. 5.

une fourche, une à une, au besoin, et chaque botte est maintenue à sa place sur le toit, à côté du couvreur, appuyée contre une fourche plantée dans le toit. On place d'abord la paille sur le bord du toit, puis poignée par poignée du bord en montant vers le sommet, chaque longueur de paille étant recouverte par celle qui se trouve immédiatement au dessus. Si le couvreur sent avec son pied, une partie moins dure ou creuse, il devra la remplir avec quelques-unes des parties saillantes enlevées du meulon, tel qu'il est dit plus haut. La paille est ainsi placée du

bord au sommet sur la largeur que l'homme peut atteindre, en une fois, au bout de ses bras. En haut, on place la paille le long du sommet, de manière à couvrir les extrémités du chaume sur le penchant du toit, et pour supporter les cables qui doivent maintenir le chaume.

Lorsque cette largeur de, disons deux pieds, de chaume est posée, on aplanit sa surface avec un *peigne*, c'est-à-dire une barre de bois d'environ 3 pieds de long, avec des dents en bois, ou préférablement en fer, espacés de 4 pouces, et puis un cable est jeté en travers du meulon à son extrémité



Fig. 6.

et un autre parallèle au premier et espacé de 10 pieds, et les deux sont attachés par leurs deux extrémités aux côtés du meulon. D'autres cables sont aussi attachés, à angle droit des premiers et espacés de 18 pouces, au bout du meulon, et chacun des cables horizontaux est entrelacé en lui faisant faire un tour avec chaque cable perpendiculaire qu'il rencontre, de sorte que lorsque tous les cables sont posés, le tout a l'aspect d'un filet à mailles carrées ; (v. fig. 2). Les rebords du toit sont complétés en posant un gros cable horizontalement, le long de la ligne où l'on a commencé à faire le retrait du toit, et en l'entrelaçant autour de chaque cable perpendi-

culaire qu'il rencontre ; on coupe ensuite les cables perpendiculaires et on les attache solidement au foin, immédiatement sous les rebords du toit.

Je m'objecte à la confection des meulons circulaires pour la raison suivante : Si vous commencez à les entamer pour apporter le foin à la grange, un fort coup de vent viendra suivant toute probabilité déchirer la couverture en chaume, et éparpiller la moitié du foin aux alentours.

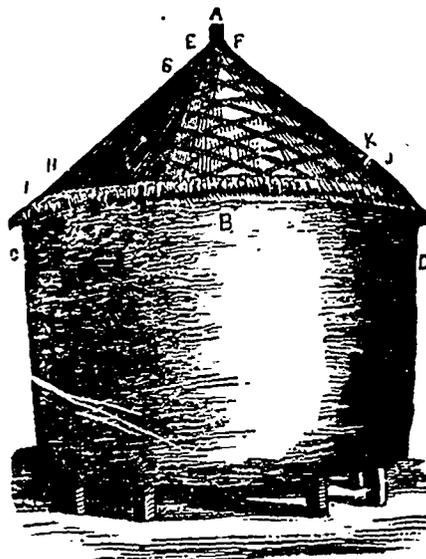


Fig. 7.

Quand un meulon de foin est régulièrement paré l'homme le plus fort ne saurait en arracher une poignée. Un meulon de bon foin, fait en bonne saison, et bien foulé dans toutes ses parties, devrait, s'il a 15 pieds une fois fini, fouler jusqu'à ce qu'il s'abaisse à 12 pieds.

PAILLE BOTTELÉE POUR COUVRIR EN CHAUME.—Dans le Somerset, dans l'ouest de l'Angleterre et dans les Galles du Sud, on fait à la perfection la couverture en chaume des meulons. Les épis de blé sont allongés ensemble au moyen

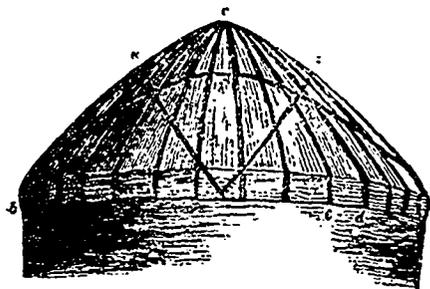


Fig. 8.

d'un peigne, ayant les dents passablement serrées, et puis sont coupés : la paille n'est pas brisée par le battage, et protège les meulons qu'elle recouvre, contre toute atteinte d'humidité. C'est une pratique trop compliquée pour nous ; il nous faut prendre la paille telle qu'elle sort de la machine, et l'utiliser du mieux possible. Elle doit cependant subir quelque préparation, sinon l'ouvrage sera fort inégal ; voyons la méthode de M. Stephens.

“ L'ouvrier prend une poignée de paille dans le tas, la place en travers sur lui, et après avoir redressé la paille, d'abord d'une main puis de l'autre, il saisit les deux extré-